**6. Établissement des contenus et modalités adaptés aux objectifs définis et aux publics bénéficiaires**

***Description***

CGPC s'assure que les contenus pédagogiques et les modalités de formation sont conçus en fonction des objectifs visés et des besoins spécifiques des publics bénéficiaires. Voici le processus structuré de **CGPC** :

**Étape 1 : Analyse des objectifs de la formation**

1. **Définir les objectifs pédagogiques** :
   * Identifier les compétences, savoirs et savoir-faire que les bénéficiaires doivent acquérir à l’issue de la formation.
   * S'assurer que les objectifs sont clairs, mesurables et opérationnels.
2. **Aligner les objectifs avec les besoins des bénéficiaires** :
   * Analyser les attentes des bénéficiaires et des entreprises partenaires (via entretiens, questionnaires ou échanges).
   * Vérifier que les objectifs sont cohérents avec les référentiels de certifications professionnelles (le cas échéant).

**Étape 2 : Conception des contenus pédagogiques**

1. **Adapter les contenus aux objectifs définis** :
   * Nos modules de formation couvrent les compétences et connaissances nécessaires pour atteindre les objectifs.
   * Nos cours sont structurés de manière progressive et logique.
2. **Prendre en compte les besoins spécifiques des bénéficiaires** :
   * Les contenus sont adaptés pour répondre aux niveaux d'entrée (débutant, intermédiaire, avancé).
   * Les cours intègrent des exemples, exercices ou cas pratiques en lien avec les contextes professionnels des bénéficiaires.
   * Les cours utilisent des supports pédagogiques variés (textes, vidéos, infographies, quiz).
3. **Prévoir des contenus pour les publics en situation de handicap (PSH)** :
   * Les supports pédagogiques sont adaptés (polices spécifiques, formats audio, etc.).
   * Les contenus sont accessibles à tous.

**Étape 3 : Définition des modalités pédagogiques**

1. **Choisir les modalités adaptées. Nos cours sont en** :
   * **Distanciel** : Classes virtuelles, e-learning, forums d’échange.
   * **Blended learning** : Combinaison de présentiel et de distanciel.
2. **Adapter les modalités aux caractéristiques des publics** :
   * Nos formations prennent en compte les contraintes des bénéficiaires (horaires, rythme d’apprentissage, etc.).
   * Nos formations favorisent l’interactivité et l’engagement (travaux de groupe, simulations, jeux pédagogiques).
3. **Inclure des évaluations formatives** :
   * Nos formations comprennent des évaluations régulières pour mesurer la progression des bénéficiaires.
   * En fonction des résultats obtenus (+/-70%), le stagiaire doit relire le cours puis refaire le Quiz

**Étape 4 : Validation et amélioration continue**

1. **Impliquer les parties prenantes** :
   * Nous consultons nos formateurs, experts métiers et entreprises partenaires pour valider les contenus et modalités.
   * Nous recueillons les retours des bénéficiaires sur les contenus et modalités pédagogiques, tout au long de la formation.
2. **Mettre en place une démarche d’amélioration continue** :
   * CGPC analyse régulièrement les retours des bénéficiaires et formateurs pour ajuster les contenus ou les modalités.
   * CGPC met à jour tout au long de l’année ses supports pédagogiques en fonction des évolutions des métiers ou des besoins identifiés.

**Étape 5 : Traçabilité et preuves**

1. **Formaliser les contenus et modalités** :
   * Rédiger des plans pédagogiques détaillés décrivant :
     + Les objectifs de chaque module.
     + Les contenus abordés.
     + Les modalités pédagogiques utilisées.
2. **Archiver les preuves d’adaptation** :
   * Questionnaires d’analyse des besoins des bénéficiaires.
   * Comptes rendus de réunions avec les parties prenantes.
   * Supports pédagogiques utilisés pendant la formation.
   * Retours des bénéficiaires et des formateurs.

**Preuves :**

* Plans pédagogiques détaillés.
* Supports de formation (diaporamas, fiches, exercices).
* Questionnaires d’analyse des besoins des bénéficiaires.
* Comptes rendus de réunions ou d’échanges avec les parties prenantes (formateurs, entreprises, bénéficiaires).
* Retours d’évaluation des bénéficiaires sur les contenus et modalités pédagogiques.
* Preuves d’adaptation pour les publics spécifiques (PSH, niveaux variés, etc.).

**Conclusion**

En suivant ce processus, **CGPC** peut garantir que les contenus et modalités pédagogiques sont parfaitement adaptés aux objectifs des formations et aux besoins spécifiques des bénéficiaires. Cela permettra d’améliorer la satisfaction des apprenants.